Fédération Départementale
de la Libre Pensée du Gard
22 impasse du Vieux Puits
30000 Nîmes
librepensee30@gmail.com

Monsieur le Préfet du Gard,
Hôtel de la Préfecture
30000 Nîmes

Objet : non respect de la laïcité et de décisions de justice
et organisation d'une sédition publique à la chose jugée.

A Beaucaire, le 21 décembre 2024,

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Maire de Beaucaire vient d'utiliser le réseau qui permet d'envoyer un message aux personnes vulnérables lors des catastrophes naturelles, comme les crues : il appelle à un vote, demain dimanche 22 décembre 2024, dans la mairie de Beaucaire, pour savoir s'il faut, ou non, démonter la crèche que le tribunal administratif vient d'ordonner de démonter !

Nous touchons le fond : il ose demander publiquement aux citoyens de la commune si un élu doit, ou non, respecter une décision de justice ! Il essaie ainsi de justifier, par une parodie de démocratie, une décision injustifiable.

Monsieur le maire ne peut même plus attribuer son irrespect de la laïcité à l'ignorance. Il persiste dans son mépris des lois et de la Justice de la République mais il va maintenant plus loin : il incite ses administrés à se révolter contre la Justice et organise cette révolte.

La Libre Pensée du Gard, avec tous les citoyens beaucairois choqués et impuissants face à ce mépris caractérisé d'une grande partie de la population, vous demande, Monsieur le Préfet, de faire respecter par Monsieur Chaudon, officier de police judiciaire ayant par ailleurs pouvoir de police administrative, la chose jugée.

Nous demandons également le respect des principes d'organisation de la République qui n'admettent pas l'utilisation de ses pouvoirs administratifs et le détournement de ses moyens matériels pour organiser une tentative de sédition à la chose jugée.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations respectueuses, laïques et républicaines.

M. Dhulster Pascal,
Président Départemental
de la Libre Pensée du Gard